

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2010-0277/PR/MEFPCP portant annulation de l'arrêté n° 2000-0060/PRE.

n° 2010-0277/PR/MEFPCP

Ministère

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, ET DE LA
PLANIFICATION, CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication

12 avril 2010

Numéro JO

n° 7 du 15/04/2010

Date du numéro

15 avril 2010

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992**VU** La Loi n°171/AN/91/2ème L du 10 octobre 1991 portant organisation du Domaine Public**VU** La Loi n°173/AN/91/2ème L du octobre 1991 portant organisation du Domaine Privé de l'Etat**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement**VU** Le Décret n°2008-0093/PREdu 03 avril 2008 fixant les attributions des membres du Gouvernement

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

L'Arrêté n°2000-0060/PRE portant attribution d'une transaction immobilière en date du 26 janvier 2000 est annulée.

Article 2

Et déchu le titre foncier n°671 attribué à la Société « SODRAS VIANDE S.A.R.L ».

Article 3

Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

*P. Le Président de la République**P.O Le Secrétaire Général de la Présidence*

ISMAEL HOUSSEIN TANI